

BAC BLANC FEVRIER TERMINALES ES

EPREUVE LONGUE: HISTOIRE

Vous rédigerez une des deux compositions au choix:

Composition 1: *la gouvernance européenne depuis le traité de La Haye: fonctionnement , enjeux, limites*

<http://www.afterclasse.fr/#fiche/119/le-projet-d-une-europe-politique-depuis-le-congres-de-la-haye-1948/plan>

ou

Composition 2: *Gouverner la France: L'action de l'Etat en France depuis 1958*

EPREUVE COURTE: GEOGRAPHIE

Réaliser un croquis de synthèse qui réponde au sujet suivant:

Les enjeux stratégiques des espaces maritimes

Vous allez corriger le devoir. La correction sera notée sur 10.

A partir des plans fournis et selon le modèle présenté vous complétez sur une feuille les connaissances nécessaires au traitement du sujet.

J'indique d'une autre couleur les points de connaissance à développer. Donc, vous reprenez le plan et à côté de chaque idée vous développez les connaissances nécessaires.

La gouvernance européenne depuis le traité de La Haye: fonctionnement, enjeux, limites

I. Pour créer un espace de paix favorable à la prospérité, les Européens ont créé des Institutions européennes qu'ils ont fait évoluer en fonction des crises successives.

- Création de la CEE et mise en place d'institutions et de politiques: description, création de la CEE (Cause-contexte-, dates et évolution territoriale), décrire les institutions de la CEE et leur évolution, Parlement.....et lieu de ces institutions, fonctions..... Montrer leur fonctionnement par un exemple.
- Approfondissement des institutions et création de L'UE: description et fonctionnement: (Causes - contexte-, dates et évolution territoriale), décrire les institutions de l'UE et leur évolution, Parlement.....et lieu de ces institutions, fonctions..... Montrer leur fonctionnement par un exemple.
- Transformations institutionnelles face à la crise de 2007-2009: montrer la nécessité de changer les institutions face à la crise: un chef de l'union, un représentant des affaires étrangères.....

II. Les enjeux de cette entité européenne sont nombreux et évoluent au fil des crises.

- La gouvernance: Poids de chaque état: majorité, puissance, rôle du couple franco-allemand, Des intérêts divergents: surtout dans les crises: 2009, Migrants: montrer la place majeure des 6 pays fondateurs et du couple allemand en évoquant les figures de l'Europe (Adenauer, Monnet, De Gaulle...), montrer le changement majeur provoqué par Schengen et par Maastricht et par la réunification de l'Allemagne. Choisir 2 crises comme exemple
- Politiques européennes et élargissement: Impossible politique étrangère cf ex Yougoslavie/ Révolutions arabes/ Syrie/ Afghanistan, pb Turquie: montrer la division de l'Europe face aux crises: prenez l'exemple de la crise face aux migrants ou l'ex-Yougoslavie (programme de 1ère) ou l'Irak avec la position française; montrez aussi les changements de politiques communes: PAC
- Choix du type d'Europe: unioniste, fédéraliste: montrer que l'absence de choix du projet européen perturbe son évolution et définissez ces 2 visions de l'Europe en prenant un exemple de pays pour chaque vision.

III. Cependant cette gouvernance a des limites qui éloignent les citoyens du projet européen.

- Rôle de l'administration européenne: choix, normes.. Décrivez les problèmes de normes en utilisant un exemple précis. Montrez le rôle des lois européennes issues d'un équilibre entre les pays et les intérêts des lobbies. Montrez l'obligation de retranscrire les directives européennes dans la loi française. Montrez les mécanismes d'obligation
- Rôle du citoyen: expression par élection/ par initiative européenne citoyenne/ par appel possible à la cour européenne: montrez comment le citoyen participe à cette construction: rôle des élections européennes, rôles des représentants, rôle du citoyen et de la cour européenne.
- Le déficit démocratique: cf Traité constitutionnel/ Traité de Lisbonne; Abstention croissante aux élections/ poussée des extrêmes
D'autres exemples: Montrez le déficit démocratique, le ressenti des populations, l'opposition des populations aux politiques européennes exemple la crise des migrants: refus d'accueil de la majorité des populations, ouverture pour les migrants dans un 1er temps par l'UE et surtout l'Allemagne. Déficit de communication entre les représentants et les citoyens. Nécessité du traité de Lisbonne pour fonctionner mais déficit d'explication pour le faire accepter par les populations.

Gouverner la France: L'action de l'Etat en France depuis 1958

I. Des institutions solides capables de s'adapter aux crises

- régime semi-présidentiel: séparation des pouvoirs/ spécificités/ fonctionnement: définir précisément les pouvoirs dans la constitution (législatif, exécutif, judiciaire). Montrez les spécificités de la Vème République (référendum, 49.3, Article 16, régime semi-présidentiel) Montrez le rôle des corps intermédiaires.
- des transformations institutionnelles: 1962, quinquennat, QPC.....: montrez comment entre 58 et 2016 la constitution a fait face aux crises: la guerre d'Algérie, 1962, 1981, les cohabitations, l'introduction du quinquennat,
- une adaptation aux crises: mai 68, cohabitation..... les changements institutionnelles nécessaires pour s'adapter à l'Europe et pour faire face aux difficultés. La stabilité du régime malgré les crises à l'inverse de la IVème république.

II. une administration qui gère le pays à toutes les échelles

- l'administration centrale et le rôle de l'ENA: rôle de la fonction publique, place de l'ENA et des élites dans la gestion du pays ex la Promotion Voltaire....
- les collectivités locales à l'ère de la décentralisation: centralisme historique corrigé par diverses lois de décentralisation, loi de 1982, les divers niveaux de collectivité territoriales et la volonté de simplifier
- la refonte de l'administration: des lois de refonte de l'administration: nationalisation, privatisation qui augmentent le nombre de fonctionnaires ou qui change leur statut. nécessité de simplifier, d'ôter des couches administratives, des normes...

III. des politiques que les divers gouvernements mettent en place mais qui montrent leurs limites

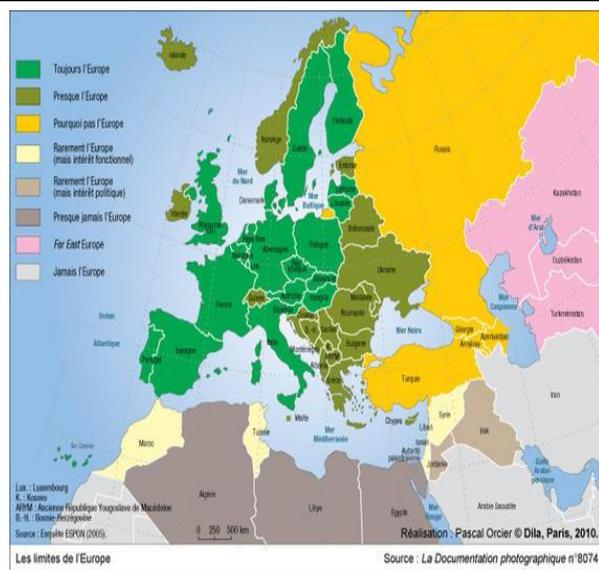
- politiques économiques: lutte contre les crises et contre le chômage des politiques d'aides économiques (allègement des charges, franc fort, endettement, prise en charge des difficultés économiques ex crise de 2007...)
- politiques sociales: l'Etat-Providence et son évolution (aides à la famille, aides aux chômeurs, transferts sociaux nombreux mais charges fiscales très importantes, désengagement de l'état)
- politiques culturelles: engagement de l'état dans l'éducation et la culture ex la succession des politiques culturelles: Malraux, Pompidou, Lang.... politique éducative et politique patrimoniale...choisir des exemples précis

GOVERNANCE

La **gouvernance** désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le **bon fonctionnement et le contrôle** d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

DEPUIS 1948

1948: mai Congrès de la Haye
 1949: OTAN
 1949: mai Conseil de l'Europe
 1951: CECA avril
 1954 CED échec
 1957: traité de Rome
 1960: AELE
 1973: Europe des 9
 1981: Europe des 9
 1986: Acte Unique/ Europe des 12
 1995-2004 = 15 états
 2004-2007 = 25 états
 2007 = 27 états/Lisbonne
 2013 = 28 états
 1998= Banque centrale Européenne
 1999= Euro
 2002= Mise en circulation de l'Euro
 2009-2010 = crise financière de la zone euro
 2012: Traité de stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'UE



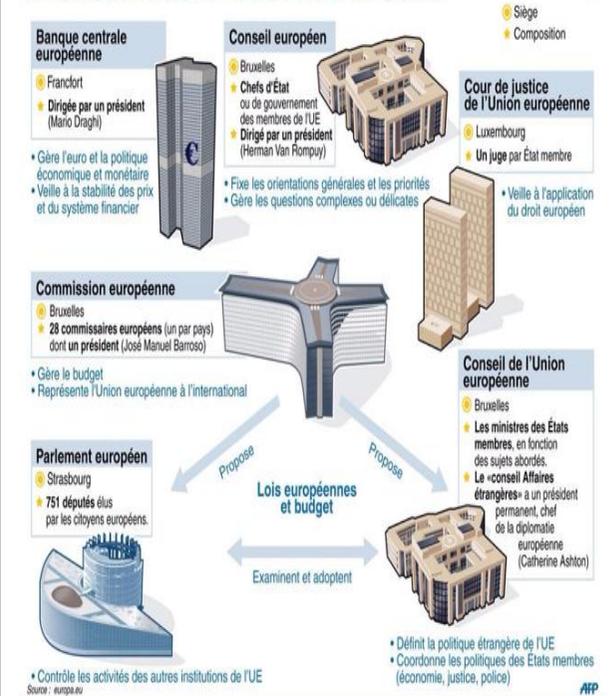
Composition 1: La gouvernance européenne depuis le traité de la Haye: fonctionnement, enjeux, limites
Comment l'Union européenne a-t-elle fait face aux enjeux de la gouvernance depuis 1948?

ENJEUX:

- **Elargissement:** 6, 9, 12, 15, 25, 27, 28, Europe à plusieurs vitesses, élargissement vers l'Est: donc les problèmes de limites et de définition
- **Approfondissement des institutions nécessaires:** Traité de Rome, Acte Unique, Traité de Maastricht/Amsterdam/Nice/ Lisbonne
- **Choix du type d'Europe:** fédéralisme, unionisme

Les institutions et le fonctionnement et son évolution

Les principales institutions de l'Union européenne



LIMITES:

Difficile prise en compte des aspirations des peuples (déficit démocratique) cf pb ratification de Maastricht/ échec Traité constitutionnel/ abstention aux élections
Crises de gouvernance: poids des états/ type de majorité/ politique étrangère loin d'être commune (ex-Yougoslavie)/ intérêts divergents des états/désaccord sur l'adhésion de la Turquie
Problèmes de fonctionnement: rôle des lobbies, rôle des fonctionnaires européens, rôle des partis

Mme Murphy-Chanéac, TES, Correction Bac Blanc février 2016



<http://www.hglycee.fr/?p=2363>

Mme Murphy-Chanéac, TES, Correction Bac Blanc février 2016

I. Pour créer un espace de paix favorable à la prospérité, les Européens ont créé des Institutions européennes qu'ils ont fait évoluer en fonction des crises successives.

- Création de la CEE et mise en place d'institutions et de politiques: description
- Approfondissement des institutions et création de L'UE: description et fonctionnement
- Transformations institutionnelles face à la crise de 2007-2009

II. Les enjeux de cette entité européenne sont nombreux et évoluent au fil des crises.

- La gouvernance: Poids de chaque état: majorité, puissance, rôle du couple franco-allemand, Des intérêts divergents: surtout dans les crises: 2009, Migrants.
- Politiques européennes et élargissement: Impossible politique étrangère cf ex Yougoslavie/ Révolutions arabes/ Syrie/ Afghanistan, pb Turquie
- Choix du type d'Europe: unioniste, fédéraliste

III. Cependant cette gouvernance a des limites qui éloignent les citoyens du projet européen.

- Rôle de l'administration européenne: choix, normes..
- Rôle du citoyen: expression par élection/ par initiative européenne citoyenne/ par appel possible à la cour européenne
- Le déficit démocratique: cf Traité constitutionnel/ Traité de Lisbonne; Abstention croissante aux élections/ poussée des extrêmes

D'autres exemples:

http://www.assistancescolaire.com/eleve/TES/histoire/reviser-le-cours/le-projet-d-une-europe-politique-depuis-le-congres-de-la-haye-1948-t_his_13

<http://e.michelangeli.free.fr/index.php/cours/1-histoire/69-tesl-theme-4-les-echelles-de-gouvernement-dans-le-monde-depuis-la-fin-de-la-seconde-guerre-mondiale-question-1-lechelle-continentale-le-projet-d-une-europe-politique-depuis-le-congres-de-la-haye-en-1948>

GOUVERNANCE

La **gouvernance** désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le **bon fonctionnement et le contrôle** d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

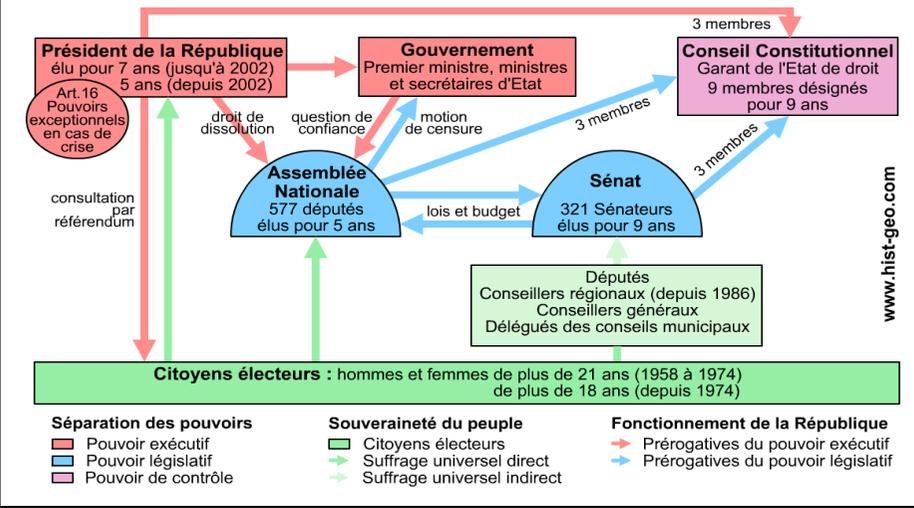
Points à inclure dans le sujet: ENA, scrutin majoritaire, scrutin proportionnel, présidentialisation, cohabitation, quinquennat, préfet, planification, centralisation, décentralisation, commune, département, région, Etat-Providence, DATAR, intercommunalité, privatisation, référendum, sondage d'opinion, crise de 2002, DOM-TOM,

Gouvernement: Action de diriger politiquement un pays, Forme politique qui régit un Etat, Organismes administratifs chargés de veiller à l'exécution des lois et représentant le pouvoir exécutif :

Administration: l'ensemble des activités dont le but est de répondre aux besoins d'intérêt général de la population (ordre public, bonne marche des services publics...), tels qu'ils sont définis à un moment donné par l'opinion publique et le pouvoir politique. désigne l'ensemble des personnes morales (Etat, collectivités territoriales, établissements publics...) et physiques (fonctionnaires, contractuels...) qui accomplissent ces activités

Les Institutions:

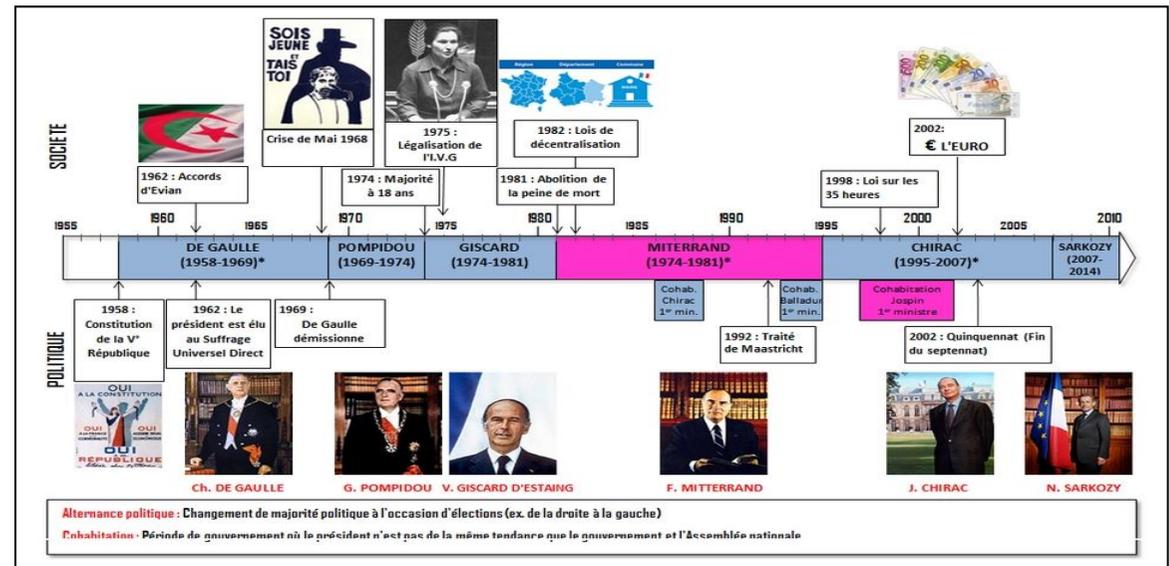
Schéma de la Constitution de la V^{ème} République



DEPUIS ANNEES 1958

- 1958: Vème République
- 1962: élection du président au SUniversel
- 1968: crise étudiante
- 1963 DATAR
- 1974: majorité à 18 ans, élargissement des droits sociaux/ disparition de l'ORTF
- 1981: F.Mitterrand au pouvoir/ lois sur radios libres/ nationalisations
- 1982: lois Deferre de décentralisation, transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales
- 1986: cohabitation
- 1992: textes de l'UE s'imposent à la France
- 1993: cohabitation
- 1997: cohabitation
- 2000: quinquennat
- 2003: réforme constitutionnelle sur la décentralisation

Composition 2: Gouverner la France depuis 1958: Etat, gouvernement et administration: Comment depuis 1958 et l'avènement de la Vème République, la France est-elle gouvernée?



Divisions administratives		a Représentants de l'Etat	b Représentants des citoyens
Le territoire national de la France	→	L'ETAT	← Le Président de la République (a et b)
		↑	
Le regroupement de plusieurs départements	→	LES REGIONS	← Le Préfet de Région (a) Les conseillers régionaux (b)
		↑	
le regroupement de plusieurs arrondissements	→	LES DEPARTEMENTS	← Le Préfet (a)
		↑	
le regroupement de plusieurs cantons	→	LES ARRONDISSEMENTS	← Le Sous-Préfet (a)
		↑	
le regroupement de plusieurs communes	→	LES CANTONS	← Le Conseiller Général (b)
		↑	
la plus petite parcelle du territoire français	→	LES COMMUNES	← Le Maire (b)

Des institutions solides capables de s'adapter aux crises

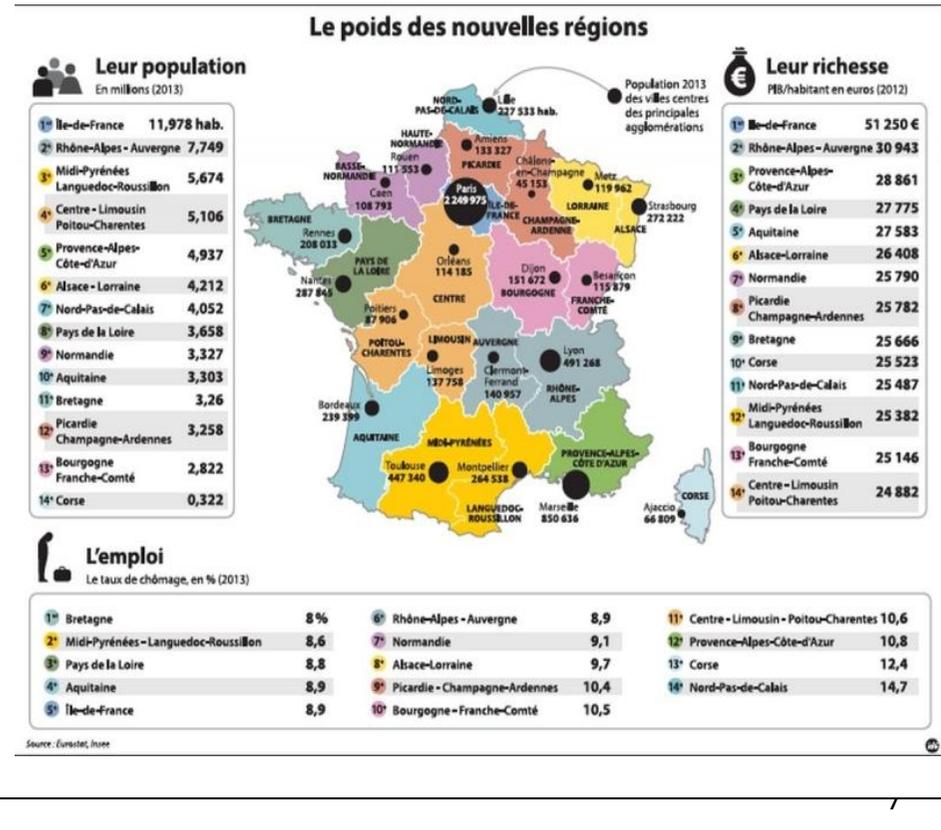
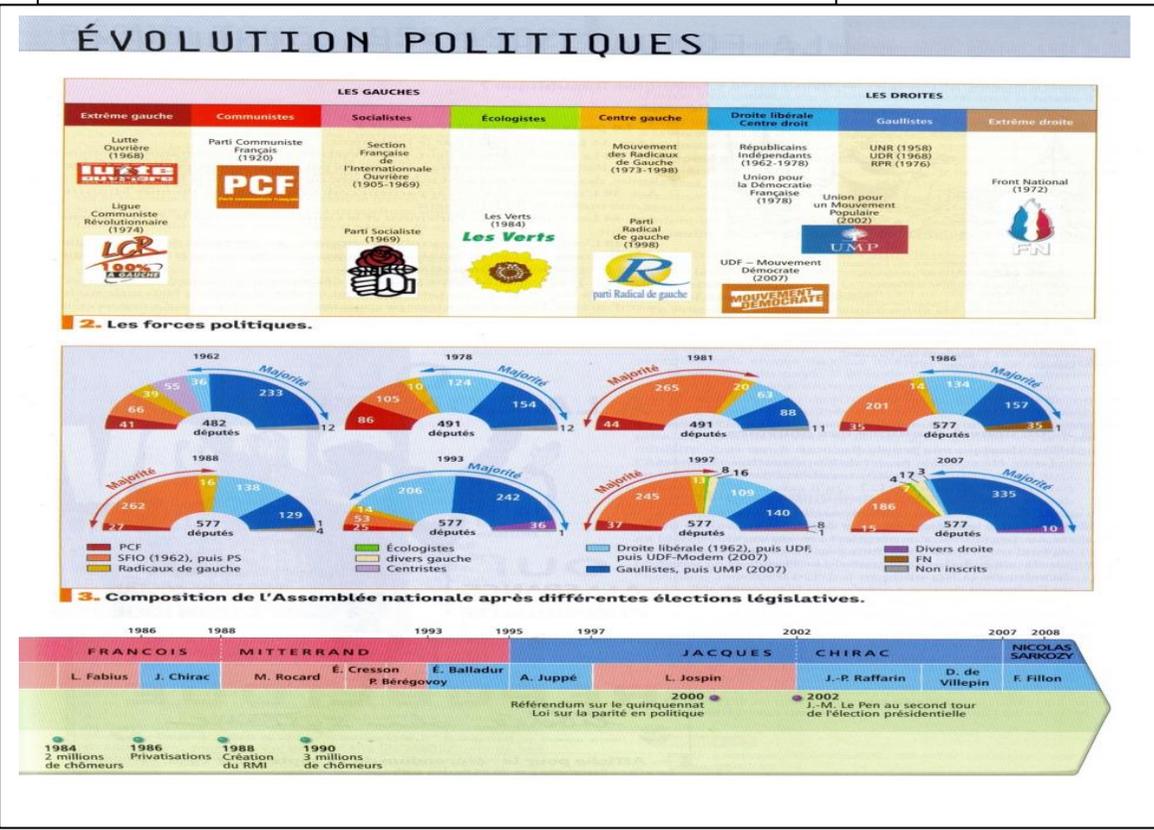
- régime semi-présidentiel: séparation des pouvoirs/ spécificités/ fonctionnement
- des transformations institutionnelles: 1962, quinquennat, QPC.....
- une adaptation aux crises: mai 68, cohabitation.....

une administration qui gère le pays à toutes les échelles

- l'administration centrale et le rôle de l'ENA
- les collectivités locales à l'ère de la décentralisation
- la refonte de l'administration

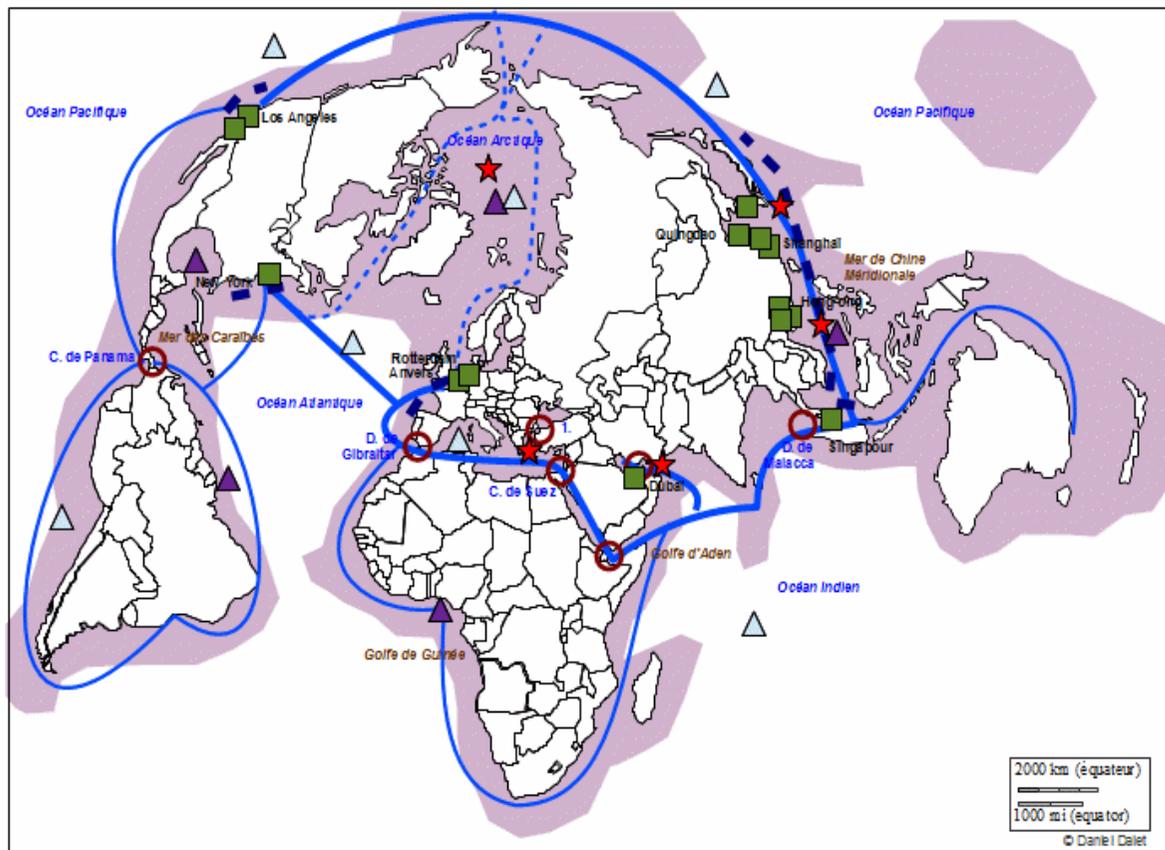
des politiques que les divers gouvernements mettent en place mais qui montrent leurs limites

- politiques économiques: lutte contre les crises et contre le chômage
- politiques sociales: l'Etat-Providence et son évolution
- politiques culturelles: engagement de l'état dans l'éducation et la culture



Les enjeux stratégiques des espaces maritimes

APPROCHE GEOSTRATEGIQUE DES ESPACES MARITIMES



1. Les espaces maritimes, des territoires au coeur de la mondialisation

- Principale façade maritime
- Principale route maritime
- Principaux ports mondiaux

2. des espaces convoités...

- ZEE
- Point de passage stratégique
- △ Principale zone de pêche
- ▲ Ressources en hydrocarbures *off shore*

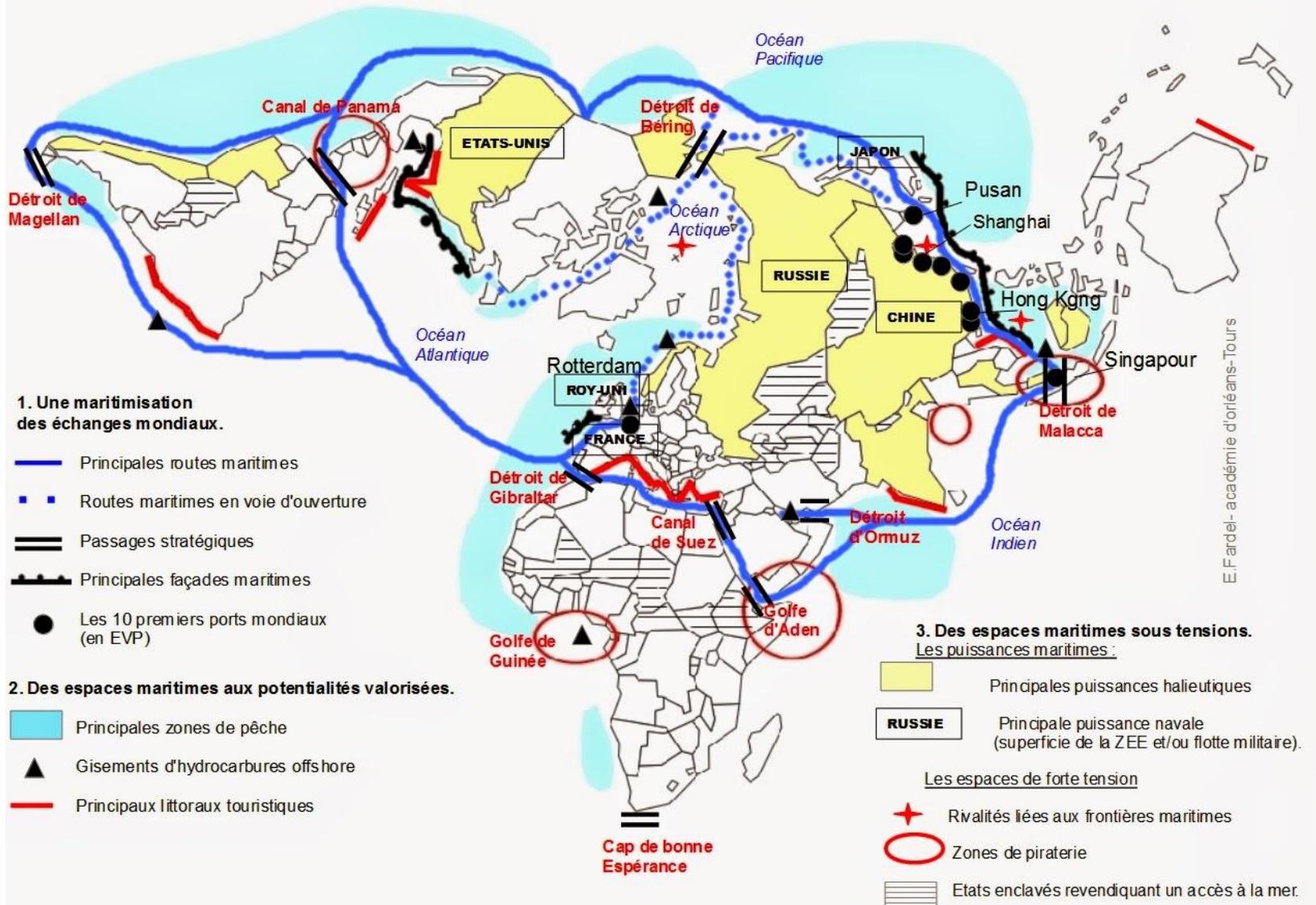
3. ... et sources de tensions

- Golfe d'Aden Principale zone de piraterie
- ★ Frontière maritime disputée

2000 km (équateur)
1000 mi (equator)
© Daniel Calet

1. Bosphore et Dardanelles 2. D. d'Ormuz 3. D. de Bab el Mandeb

Les espaces maritimes au cœur d'enjeux géostratégiques.



Des points de cours proposés sur le net:

De l'idée d'une Europe politique au choix d'une Europe économique (1948-1957)

Les premiers projets d'union politique européenne

- En 1945, l'idée d'une Europe politiquement unie est déjà un héritage : dans les années 1920, le comte de Coudenhove-Kalergi proposait une union paneuropéenne, pour éviter qu'un nouveau conflit ne déchire le continent.
- La Seconde Guerre mondiale pose la même question : comment éviter le renouvellement des conflits en Europe et le développement d'idées antidémocratiques ? Pendant la guerre, des résistants de tous pays réfléchissent à une union entre les États d'Europe. Ils fondent un mouvement fédéraliste européen en 1943. Des mouvements politiques existent en effet dans plusieurs pays : socialistes, communistes, démocrates chrétiens.

Du congrès de La Haye à la CECA : l'espoir d'une Europe fédérale

- En mai 1948, des représentants des associations favorables à une union se réunissent à La Haye. Trois options sont possibles : une Europe fédérale (une Europe avec un gouvernement commun), une Europe supranationale (une Europe avec des institutions qui cohabitent avec les différents gouvernements en leur donnant un cadre législatif commun) ou une Europe souverainiste (simples collaborations entre États totalement souverains). Le congrès débouche sur la création d'une première institution : le Conseil de l'Europe, fondé en 1949. Il siège à Strasbourg et a pour but de défendre d'une seule voix les principes démocratiques.
- Le contexte de la guerre froide donne depuis 1947 un sens nouveau à l'idée d'une Europe politique. Face à l'Europe de l'Est contrôlée par les soviétiques, les États-Unis sont favorables à ce que les pays occidentaux s'associent plus étroitement pour se renforcer. La répartition de l'aide Marshall se fait donc grâce à une institution gérée par les Européens eux-mêmes, l'OECE (Organisation européenne de coopération économique).
- Cependant, un certain nombre d'hommes politiques souhaitent que l'Europe se construise par la voix fédérale. Il s'agit d'Alcide de Gasperi pour l'Italie, Konrad Adenauer pour l'Allemagne, Paul-Henri Spaak pour la Belgique, Jean Monnet et Robert Schuman pour la France. Ces derniers souhaitent jeter les bases d'une Europe fédérale en s'appuyant non pas sur la politique mais sur l'économie, en mettant en commun la production de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne de l'Ouest (ce qui rendait impossible une nouvelle guerre entre ces pays). La CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) est ainsi créée en 1951. L'Allemagne et la France sont ensuite rejointes par l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas.

L'échec de la CED : une Europe dans l'impasse ?

- Pour aller plus loin dans la voie du fédéralisme, le plan du Français René Plevin prévoit en 1952 une Communauté européenne de défense (CED). Ceci revient à recréer une armée allemande pour l'intégrer à une force européenne.
- L'idée d'une armée allemande est mal ressentie par l'opinion française à quelques années de la guerre. Les communistes s'y opposent également car cela contrarie les intérêts du bloc de l'Est. L'Assemblée nationale rejette en 1954 le projet de CED.
- L'idée d'une Europe politique est donc au point mort en 1954. L'armée allemande, recréée, est intégrée à l'OTAN par les États-Unis.

2. La Communauté économique européenne : les difficultés à établir un projet politique (1957-1992)

Un projet qui favorise une Europe économique

- La relance du projet européen

En 1955 cependant, lors de la conférence de Messine, les six États membres de la CECA décident de travailler à la construction d'un marché commun européen. Choisir la voie économique semblait plus prudent et visait à créer des liens avant de passer à la phase politique du projet.

- Le 25 mars 1957, le traité de Rome voit la naissance de la CEE (Communauté économique européenne), qui doit garantir une libre circulation des biens et des personnes entre les États membres. Des institutions sont créées. Le Parlement européen (à Strasbourg) donne des avis. L'exécutif est partagé entre un Conseil des ministres représentant les gouvernements des États membres et la Commission européenne (à Bruxelles). Une cour de justice arbitre les litiges. Les décisions doivent être acceptées à l'unanimité par les États membres.

- Des politiques économiques sont alors mises en place : Euratom sur l'énergie atomique dès 1958, la Politique agricole commune (PAC) mise en place en 1962. Le projet politique passe au second plan, même s'il demeure dans les objectifs du traité de Rome puisqu'il prévoit une citoyenneté européenne. De même, tout pays candidat à l'entrée dans la CEE doit posséder un régime démocratique.

Un projet confronté à différentes visions de l'Europe

- L'idée d'une union politique se heurte à des visions différentes. La France du général de Gaulle défend l'idée d'une « Europe des patries » fondée sur une union de nations souveraines. Les Allemands sont plus ouverts à une Europe supranationale, voire fédérale.
- Ceci conduit à un certain nombre de différends entre les partenaires. Lorsque se pose la question, en 1963 puis en 1967, de l'admission du Royaume-Uni dans la CEE, la France oppose un refus. Le général de Gaulle pratique même la politique de la chaise vide dans les institutions européennes lorsqu'en 1965 on parlait d'abandonner le principe de la prise des décisions à l'unanimité.

Une Communauté qui s'élargit et s'approfondit

- Le départ du général de Gaulle en 1969 permet à l'Europe de s'élargir à la Grande-Bretagne en 1973, ainsi qu'à l'Irlande et au Danemark. L'accession à la démocratie de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal permet leur entrée en 1981 pour la première, en 1986 pour les autres.
- L'idée d'approfondir les liens entre les États conduit au premier projet d'association entre les monnaies : c'est le « serpent monétaire » créé en 1972.
- Pour rapprocher l'Europe des citoyens, les députés du Parlement européen sont élus au suffrage universel depuis 1979. En 1986 est signé l'« Acte unique européen », un accord entre les États membres visant à intensifier leurs liens et à donner davantage de pouvoir aux institutions européennes.

3. L'Union européenne : quelle dimension politique face à l'élargissement et à l'approfondissement ? (de 1992 à nos jours)

De nouvelles ambitions

- Le traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, transforme la CEE en Union européenne. La citoyenneté de l'Union est renforcée. Il prévoit que l'Europe gagne du poids en matière de politique internationale. On nomme en 1999 un haut représentant à la politique étrangère et de sécurité commune, qui représente diplomatiquement l'UE.
- Pour renforcer ces ambitions, la politique monétaire aboutit à la création d'une Banque centrale européenne en 1998 ; en 2002, l'euro est mis en circulation. En 1995, les accords de Schengen, signés en 1985, entrent en application, supprimant les contrôles aux frontières entre les États membres.
- Malgré cela, l'intégration politique reste imparfaite : l'UE s'avère par exemple incapable de gérer seule le conflit en ex-Yougoslavie, où l'OTAN doit intervenir, faute d'une armée européenne réellement opérationnelle.

La poursuite de l'élargissement

- La fin de la guerre froide permet de relancer le processus d'élargissement. En 1995, d'anciens pays neutres adhèrent à l'UE : Suède, Finlande, Autriche.
- À partir de 2004, on admet dans l'UE d'anciens pays du bloc de l'Est : Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie, Estonie, Lettonie, Lituanie, en plus de pays occidentaux qui n'en faisaient pas partie : Chypre et Malte. En 2007, c'est au tour de la Roumanie et de la Bulgarie.
- Par ailleurs, la candidature de la Turquie n'aboutit pas, certains critères politiques ne répondant pas, d'après la Commission européenne, aux éléments requis.

Quelle gouvernance pour une Europe à 28 ?

- La prise de décisions politiques dans une Europe supranationale ainsi élargie pose question. Le traité de Nice, signé en 2000, instaure le principe d'une majorité qualifiée pour la prise de décision, chaque pays disposant d'un certain nombre de voix en fonction de son poids démographique, tout en favorisant la représentation des petits pays.
- Afin de donner davantage de poids politique à l'UE, un projet de Constitution est élaboré en 2004. Il est cependant rejeté l'année suivante par des référendums en France et aux Pays-Bas. Pour sortir de l'impasse, le traité de Lisbonne est signé en 2007. L'UE souhaite alors se donner davantage de visibilité. Le Conseil européen a désormais un président, le belge Herman Van Rompuy. Les institutions sont renforcées par ce traité.
- Malgré cela, de nombreux défis demeurent. Comme l'a montré le rejet du projet de Constitution en 2005 malgré le soutien de tous les grands partis de gouvernement (PS et UMP notamment), l'Europe apparaît à certains de ses citoyens comme peu représentative. Les directives de la Commission européenne sont souvent mal comprises et mal acceptées, car non débattues par les citoyens ou par des élus. Par ailleurs, l'Europe reste à « géométrie variable ». Certains pays membres de l'UE ne font pas partie de

la zone euro (par choix ou par non-satisfaction des critères) ou de l'espace Schengen. La crise de la zone euro depuis 2008 pose d'importantes questions sur les liens entre politique et économie au sein de l'UE. Beaucoup de points essentiels de la politique sont traités directement entre les États, comme le montre le poids du « couple franco-allemand » face à la crise.

Ainsi, le projet d'Europe politique a pris la forme d'une Union qui, pour être imparfaite, n'en reste pas moins une construction politique unique au monde, dont le poids dans la mondialisation reste important.

http://www.assistancescolaire.com/eleve/TES/histoire/reviser-le-cours/le-projet-d-une-europe-politique-depuis-le-congres-de-la-haye-1948-t_his_13